



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère d'État

Le Ministre aux Relations avec le Parlement

REÇU
Par Magda Santos, 14:35, 25/01/2023

Monsieur le Président
de la Chambre des Députés

Luxembourg

Personne en charge du dossier :
Jean-Luc Schleich
☎ 247 - 82954

Luxembourg, le 25 janvier 2023

SCL : TP – 69 / jls

Objet : Projet de Programme directeur d'aménagement du territoire (PDAT) – déclaration devant la
Chambre des Députés.

Monsieur le Président,

La loi modifiée du 17 avril 2018 concernant l'aménagement du territoire dispose à l'article 6, paragraphe 6, à propos de la procédure d'élaboration du Programme directeur d'aménagement du territoire (PDAT), que « le projet de programme directeur fait l'objet d'une déclaration du ministre [ayant l'Aménagement du territoire dans ses attributions] au nom du Gouvernement devant la Chambre des Députés ».

Monsieur le Ministre de l'Aménagement du territoire aimerait soumettre à l'appréciation de la Conférence des Présidents sa proposition de tenir la déclaration afférente au cours d'une séance de la semaine de séances publiques du 25 au 27 avril 2023.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Le Ministre aux Relations
avec le Parlement



Marc Hansen